

TAILLIS À TRÈS FORTE CROISSANCE

N° 273113 (1/2)

CARACTÉRISTIQUES

Complet et dense
Aspect de futaie sur souches (arbres de franc-pied)

Couvert en % **> 80**

Hauteur moyenne en mètres à 50 ans **12 à 16**

Densité en nombre de tiges par hectare **> 2500**

Volume en stères par hectare **120 à 300**

Classe I du Chêne pubescent (Étude auto-écologique du Cemagref)

AUTO-ÉCOLOGIE, EXPOSITION, SOLS, BILAN HYDRIQUE

Presque essentiellement dans l'étage supraméditerranéen, en ubac ou dépression.

Très rarement dans l'étage mésoméditerranéen (situation très particulière), mais parfois à la base du Montagnard en remplacement de la Hêtraie.

Variantes :

- Surétage clair ou bouquets de Pin sylvestre.
- En transition avec la hêtraie, donnant parfois des peuplements mixtes en limite supérieure : n° 273414.

LITTORAL CALCAIRE
LITTORAL SILICEUX
MOYEN-PAYS
MONTAGNE

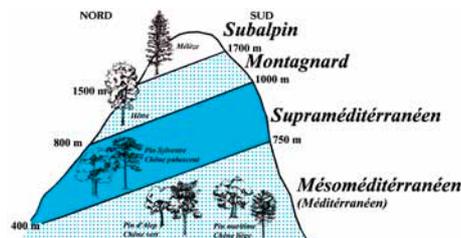
Peu représenté en Provence, ce peuplement est facilement identifiable, grâce à son cortège floristique : Alisier blanc, Alisier torminal, Cormier, Hêtre, Merisier, Cornouiller sanguin, Troène, Fusain, Viorne lantane et Noisetier.

La présence d'autres feuillus rustiques ouvre des possibilités de valorisation ultérieure autres que le bois de chauffage.

Sa gestion nécessite des précautions particulières eu égard à l'impact paysager et aux contraintes environnementales éventuelles.



Le Cormier (Sorbier domestique) accompagne le Chêne et mérite d'être favorisé



CRPF - Massif de la Sainte Baume(S)

Ces peuplements sont peu représentés en Provence. Ils peuvent avoir une forte vocation environnementale.



Vieillessement envisageable.

La régénération naturelle des futaies semble possible. Les techniques sont en cours d'expérimentation.



Très bon potentiel forestier. Possibilités de valorisation importantes avec d'autres essences.

Forte production de bois de chauffage (5 à 6 m3/ha/an).

Sur peuplements vieillis, la production de petites grumes peut être envisagée, mais les cas concrets d'une telle valorisation sont très rares.



Risque d'érosion faible.



Peuplement limité en surface, grande biodiversité.

Peut abriter des habitats prioritaires à If et à Houx (45.8), ou tendre vers des peuplements mixtes à base de Hêtre (Hêtraie mésophile, rare au niveau régional).

Impact paysager souvent important.



Bon potentiel pastoral.

Pression des cervidés fréquente, limitant les possibilités de boisement sans protection individuelle.



L'intérêt économique de la conversion est discutable.

De fortes potentialités forestières.

La conversion en futaie est envisageable.

Bien aménager son taillis

- L'aménagement doit veiller à un équilibre des différents modes de traitement. Le tout « traitement en taillis simple » ou le tout « conversion » n'est pas recommandable.



Plantation de diversification en feuillu après extraction de peupliers blancs sénescents

- **En zone Natura 2000, se reporter à la fiche correspondante :**

Annexe fiche n°355310.

GESTION RECOMMANDÉE



TRAITEMENT EN TAILLIS SIMPLE



La gestion en taillis simple est économiquement la plus rentable. Elle ne remet pas en cause la pérennité du peuplement.

Rotation optimale entre les coupes : 40 à 60 ans, possible dès 30 ans.

- Dans un but paysager, mais également cynégétique, il est possible de conserver une belle cépée ou une vieille réserve tous les 20 mètres, parmi des sujets dominants et trapus (50 tiges par hectare).

CONVERSION



La conversion, est l'opération sylvicole consistant à passer du régime du taillis (peuplement renouvelé par rejets) à celui de la futaie (obtention de semis à partir du peuplement vieilli).

La sélection de beaux arbres de franc-pied est généralement assez aisée. Même s'il y a des incertitudes sur la qualité des produits futurs et sur les possibilités de régénération naturelle à terme, il est possible d'envisager la conversion. Dans le contexte actuel, son intérêt économique, par rapport à la gestion en taillis simple est discutable. La conversion est compatible avec les enjeux environnementaux, paysagers et de protection contre les incendies.

- **△** Afin de conserver un couvert suffisamment dense, **Le prélèvement doit avoisiner le 1/3 du volume et 50% du nombre de tiges.** A défaut, les tiges conservées risquent de se couvrir de gourmands et de faire l'objet de descentes de cimes.
- **Facteur d'espacement (s%) après éclaircie inférieur à 26%.**
- L'opération reste le plus souvent commercialisable. Le prélèvement de 50 à 80 stères par hectare est suffisant pour intéresser un exploitant forestier.
- A partir de 150 ans, la régénération naturelle devra être provoquée soit par des coupes préparatoires à la régénération, soit par l'ouverture de trouées dans le peuplement.

GESTION POSSIBLE

PLANTATION DE DIVERSIFICATION



Elle peut apporter une valorisation économique et doit être réalisée dans les trouées naturelles ou les zones ouvertes à cet effet. Ces trouées doivent avoir un diamètre au moins équivalent à deux fois la hauteur du peuplement, sans excéder 50 mètres.

- **△** Protection nécessaire, lorsque des dégâts sont à craindre du fait de la pression pastorale ou de l'abondance du gibier.
- *n° 211009* « Choix des essences de reboisement ».
- **△** Généralement la forte concurrence herbacée nécessite des entretiens importants pendant les premières années.

NON INTERVENTION



En zone Natura 2000, l'évolution naturelle peut être recommandée pour la conservation des faciès à If et à Houx. Sur peuplements vieillis, la régénération naturelle peut être envisagée par l'ouverture de clairières créée par l'exploitation de quelques arbres (*Annexe fiche n° 355310*).

GESTION DÉCONSEILLÉE



TRANSFORMATION PAR PLANTATION

Ces peuplements sont peu fréquents. Une plantation de diversification notamment avec des feuillus dits « précieux » est préférable à une transformation en plein.

ÉCLAIRCIE FORTE

Consiste à conserver **moins de 800 tiges par hectare** dans un peuplement âgé de 60 ans ou un **facteur d'espacement après éclaircie supérieur à 26%**. Elle provoque des descentes de cimes importantes et du fait de la repousse du taillis, conduit à un peuplement inéquienne, difficilement gérable.

NON INTERVENTION

Sur très bonne station, la dégradation des souches est compensée par l'affranchissement d'un ou plusieurs brins (évolution vers la futaie sur souche). Les possibilités de régénération naturelle de ces futaies sont mal connues.

Hors zone Natura 2000, l'évolution naturelle peut conduire à une sénescence des souches. Elle reste néanmoins envisageable lorsqu'elle répond à un enjeu paysager ou à un équilibre des classes d'âges au niveau de la propriété (vieillesse temporaire).

INTERDITS



COUPES RASES À DES ROTATIONS COURTES

La rotation des coupes rases doit être supérieure à 30 ans.

PÂTURAGE INCONTRÔLÉ APRÈS COUPE DE RAJEUNISSEMENT

La pression pastorale doit être adaptée (mise en défens si nécessaire), afin de ne pas compromettre la régénération, sur l'ensemble des surfaces régénérées ou rajeunies.